

Article 21 du Règlement

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

LA RÉSOLUTION SUR LES DROITS LINGUISTIQUES DES
FRANCOPHONES AU MANITOBA — INVITATION AU PREMIER
MINISTRE DE L'ONTARIO

M. Denis Ethier (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Madame le Président, l'appui et l'accord unanimes accordés à la résolution du gouvernement le 6 octobre dernier par le leader de l'opposition officielle (M. Mulroney) et celui du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) les élèvent tous deux au rang des grands hommes d'État actuels, tels que notre très honorable premier ministre (M. Trudeau) et l'honorable Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick et, bien sûr, des grands hommes d'État du passé tels que sir John A. Macdonald, sir Wilfrid Laurier et l'honorable Edward Blake.

Les appels téléphoniques n'ont pas cessé depuis ce moment historique. Jusqu'à tard hier soir et encore tôt ce matin, mon bureau recevait des appels téléphoniques m'invitant à exprimer leur appréciation à notre premier ministre, au leader de l'opposition et au leader du NPD, et bien sûr à tous les députés du Manitoba.

Ces appels téléphoniques provenaient de Canadiens d'expression anglaise autant que de Canadiens d'expression française, et tous étaient de l'Ontario. A la suite de ces nombreux appels de l'Ontario appuyant le geste posé hier par nos trois leaders, j'inviterais le premier ministre de l'Ontario, l'honorable William Davis, à joindre la ligne des grands hommes d'État en reconnaissant officiellement le bilinguisme en Ontario, tel que l'a fait la province du Nouveau-Brunswick.

* * *

[Traduction]

LA CONSTRUCTION NAVALE

LA NÉCESSITÉ DE PASSER DES CONTRATS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, la situation de l'emploi dans le centre et sur la côte est de la Nouvelle-Écosse est extrêmement grave. L'hiver s'annonce très mauvais pour Ferguson Industries et Hawker Siddeley. La Chambre doit savoir, ce que le gouvernement n'ignore certainement pas, qu'il est possible de passer de nouvelles commandes de navires. Il y a peu ou pas d'endroits au pays où on a plus besoin d'emplois que chez Ferguson Industries à Pictou, en Nouvelle-Écosse.

Le gouvernement sait également que tous les travaux de réparation qui s'imposent seraient des plus avantageux, et éviteraient aux effectifs de Ferguson Industries, et de l'autre côté du port à ceux de Hawker Siddeley de passer encore une fois un Noël fort triste.

Si le Programme spécial de relance a un sens, il faut absolument qu'on évalue correctement les priorités. Il faut également que l'équité des politiques d'achat et d'appels d'offres soit évidente et s'écarte de la politisation qui s'était manifestée ces derniers mois.

J'adjure les députés qui siègent du côté ministériel de tenir compte du très fort chômage qui sévit dans cette partie de la Nouvelle-Écosse, et de faire quelque chose pour y remédier.

• (1110)

LES DROITS DE LA PERSONNE

LE HONDURAS—L'ARRESTATION ET LA DÉTENTION DE MIGUEL
ANGEL ORTIZ

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, le 26 septembre dernier, le service de sécurité du Honduras arrêta Miguel Angel Ortiz dans ce pays. Ortiz est directeur exécutif du parti démocrate-chrétien, parti reconnu qui compte des représentants à l'Assemblée législative du Honduras. Il est également membre de la commission électorale de la capitale.

Depuis son arrestation, l'ordonnance d'habeas corpus émanant du tribunal n'a pas été respectée et aucune accusation n'a été portée devant les tribunaux. C'est abominable. Il y a à peine deux ans, le Honduras est censé avoir tenu des élections démocratiques. On prétend que c'est une démocratie qui accorde la liberté aux adversaires et aux critiques du gouvernement; néanmoins, depuis l'installation du président Suado Cordova, en février 1982, les droits de la personne ont été violés. Tout d'abord, des réfugiés du Salvador ont été tourmentés et même tués par les militaires. Certains Honduriens ont été traités de la même façon. Ortiz est le dernier et le plus éminent citoyen de ce pays à être enlevé par les forces de l'État.

Une agression de ce genre contre un dirigeant d'un parti officiel apporte un démenti aux allégations du Honduras qui se prétend démocratique. Le Canada accorde de 10 à 15 millions de dollars par an au Honduras pour faciliter son développement. Le Honduras est la principale base militaire américaine en Amérique centrale, base qui permet aux États-Unis d'appuyer les incursions au Nicaragua. Le Canada doit donc se prononcer fermement et publiquement au sujet de l'agression des militaires contre leurs propres citoyens et leurs voisins ou subir la réprobation pour les violations des droits de la personne et les meurtres perpétrés au Honduras et au Nicaragua. Je demande donc au premier ministre (M. Trudeau) d'intervenir auprès du président du Honduras pour réclamer la libération immédiate de Miguel Angel Ortiz.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE DES MESURES
VISANT À LA CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES JEUNES

M. Jean Lapierre (Shefford): Madame le Président, nous avons eu aujourd'hui une nouvelle réconfortante pour l'ensemble des Canadiens, selon laquelle le taux de chômage est diminué à 11.3 p. 100. Malheureusement, il existe un secteur où les Canadiens sont moins privilégiés. Il s'agit de jeunes hommes et de jeunes filles qui sont victimes d'un taux de chômage de 30.9 p. 100 et de près de 16.2 p. 100 respectivement. Je pense que ce constat nous demande de remettre un peu en question nos programmes traditionnels et les succès que nous avons obtenus pour l'ensemble des chômeurs qui ne se répètent malheureusement pas dans ce segment de la population. On a parlé de génération sacrifiée; je dis aussi de gaspillage des forces-vies, et j'espère en ce qui a trait aux grands principes d'égalité des chances, au droit des minorités, en fait, que tous les députés devraient reconnaître la nécessité d'une sensibilisation et d'une